

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 10

Rubrik: Office vétérinaire fédéral

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enregistrement des ruchers : plus de traçabilité pour plus d'efficacité dans la lutte contre les maladies

Dès le 1^{er} janvier 2010, tous les ruchers de Suisse devront être enregistrés auprès de l'instance cantonale désignée à cet effet. De plus, les déplacements d'abeilles d'un cercle d'inspection à l'autre doivent être annoncés. Ces mesures visent un seul objectif: permettre une lutte contre les maladies des abeilles plus efficace.

Les chiffres sont implacables : plus de 500 cas de loque européenne ont été recensés en Suisse en 2008. L'augmentation des cas, sensible depuis 1999, est inquiétante et soulève de nombreuses questions. La bactérie serait-elle plus virulente ? Est-ce que les mesures d'hygiène sont insuffisantes ? Est-ce que les changements climatiques jouent un rôle ? Personne n'a de réponses définitives aujourd'hui, mais les recherches vont bon train. Malgré tout, même si de nombreuses questions subsistent, ce qui est sûr, c'est que les mesures d'hygiène appliquées par les apiculteurs et les mesures de lutte conséquentes mises en œuvre en cas de foyer épizootique peuvent contribuer à améliorer la situation.

Restez informés !

Vous trouverez aussi plus d'informations sous Centre de Recherches Apicoles: www.apis.admin.ch.

Restez informés des derniers développements sur la sécurité sanitaire en vous abonnant à la Newsletter de l'Office vétérinaire fédéral. Vous recevrez par email toute l'actualité: www.bvet.admin.ch.

C'est dans ce sens que la traçabilité des ruchers sera renforcée dès le 1^{er} janvier 2010. Désormais, chaque apiculteur doit annoncer ses ruchers occupés et non occupés auprès de l'instance cantonale prévue à cet effet. Les ruchers non occupés doivent aussi être annoncés, car ils peuvent jouer un rôle dans la transmission des maladies s'ils ne sont pas entretenus correctement. Concrètement, l'enregistrement se fera dans le cadre du recensement coordonné des données agricoles qui a lieu chaque année au printemps. Les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs non recensés doivent cependant s'annoncer eux-mêmes auprès du canton.

Les abeilles à la trace

Le travail des inspecteurs des ruchers est essentiel dans la surveillance de la maladie. Afin de faciliter leur tâche, les ruchers doivent être clairement identifiés au moyen du numéro d'identification cantonal bien visible de l'extérieur. En cas de suspicion de maladie, l'inspecteur peut ainsi immédiatement identifier l'apiculteur concerné. De même, les déplacements de ruchers d'un cer-

cle d'inspection à l'autre doivent être annoncés aux inspecteurs compétents. Ainsi, des contrôles sanitaires peuvent être effectués au besoin et des déplacements des régions à risque vers des régions indemnes peuvent être évités.

Soyez vigilants !

Avec l'augmentation des cas de loque européenne, c'est toute l'apiculture qui doit se mobiliser pour essayer d'améliorer la situation. La détection précoce de la maladie et la mise en œuvre conséquente des mesures d'assainissement sont essentielles. Soyez vigilants ! Annoncez les premiers signes de maladie sans délai et appliquez les mesures d'hygiène sans concession. Apiculteurs, inspecteurs, chercheurs et autorités peuvent contribuer ensemble à lutter contre cette maladie.

Epizooties : nouveaux foyers du 25.07 au 22.08.2009

Loque américaine des abeilles

Canton	District	Commune	Nbre de cas
ARGOVIE	Muri	Bünzen	1
OBWALD	Obwald	Alpnach	1

Loque européenne des abeilles

Canton	District	Commune	Nbre de cas
ARGOVIE	Muri	Beinwil (Freiamt)	1
	Muri	Boswil	1
APPENZELL INT.	Innerer Landesteil	Appenzell	1
BÂLE CAMP.	Sissach	Tenniken	1
	Sissach	Wittinsburg	1
	Sissach	Zeglingen	1
BERNE	Aarberg	Rapperswil(BE)	1
	Aarwangen	Bannwil	3
	Aarwangen	Rohrbachgraben	1
	Aarwangen	Thunstetten	1
	Berne	Oberbalm	1
	Berne	Vechigen	1
	Burgdorf	Hasle bei Burgdorf	1
	Fraubrunnen	Deisswil/ Münchenbuchsee	1
	Fraubrunnen	Münchenbuchsee	1
	Fraubrunnen	Schalunen	1
	Konolfingen	Kiesen	1

	Konolfingen	Oberthal	1
	Konolfingen	Worb	4
	Oberhasli	Innertkirchen	1
	Oberhasli	Schattenhalb	1
	Seftigen	Belpberg	1
	Signau	Langnau im Emmental	1
	Trachselwald	Affoltern im Emmental	2
	Trachselwald	Lützelflüh	1
	Trachselwald	Rüegsau	3
	Wangen	Heimenhausen	1
GRISONS	Prättigau/Davos	Grüsch	1
	Prättigau/Davos	St.Antönien	1
LUCERNE	Sursee	Grosswangen	1
	Sursee	Wolhusen	1
	Willisau	Pfaffnau	3
	Willisau	Reiden	1
	Willisau	Willisau	1
OBWALD	Obwald	Giswil	1
SOLEURE	Lebern	Langendorf	1
ST.GALL	Werdenberg	Wartau	1
THURGOVIE	Arbon	Egnach	1
	Arbon	Romanshorn	2
	Bischofszell	Amriswil	3
	Frauenfeld	Frauenfeld	3
	Kreuzlingen	Münsterlingen	1
	Münchwilen	Affeltrangen	1
	Weinfelden	Bonau	1
VALAIS	Viège	Viège	1
ZURICH	Andelfingen	Buch am Irchel	1
	Andelfingen	Rheinau	1
	Andelfingen	Waltalingen	1
	Bülach	Freienstein-Teufen	1
	Meilen	Zumikon	1
	Uster	Egg	1
	Winterthur	Zell(ZH)	1